

## ANNEXE 2

### BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR (ADMINISTRATRICE)

#### 71<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lors de la 71<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, 4 postes d'administrateurs seront à combler pour une durée de deux (2) ans.

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, désire poser  
(Nom du postulant ou de la postulante)

Ma candidature au poste d'administrateur (administratrice) de la Fédération de Pétanque du Québec Inc.

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

NOM	_____
NUMÉRO DE MEMBRE	_____
EXPÉRIENCE PERSONNELLE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION EN TANT QUE :	_____
TEL QUE DEMANDÉ À L'ARTICLE 16 (VOIR CI-DESSOUS)	
ADRESSE	_____
VILLE	_____
CODE POSTAL	_____
TÉLÉPHONE	_____

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

Ce formulaire doit être retourné au bureau de la Fédération de Pétanque du Québec Inc. au plus tard le **17 novembre 2023**. Aucun formulaire de mise en candidature ne sera accepté après cette date.

#### **ARTICLE 16**

#### **FPQ 001**

#### **MISE EN NOMINATION**

Toute personne intéressée à se porter candidat à la fonction d'administrateur de l'organisme doit au préalable avoir été membre du conseil d'administration d'une association régionale, d'un club ou d'un comité de l'organisme.

Elle doit compléter bulletin de mise en nomination prescrit par l'organisme et le transmettre au siège de l'organisme au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée générale où une élection aura lieu. **De plus, cette personne doit être un citoyen canadien ou résident permanent.**